

*Défendre et améliorer les conditions de vie des Habitants du quartier*

### **Quittez vos charentaises !**

*Il est temps de se remuer, de se préparer à affronter une année qui a déjà commencé et au cours de laquelle nous n'aurons pas de temps à perdre ! Ceux qui ont eu la chance d'assister à notre Assemblée Générale ont pu constater que nous n'avions pas l'intention de rester inactifs mais nous avons du mal à agir sans votre soutien ou votre participation active. Nous avons besoin de tous...partout ! Pour des tâches qui sont indolores et aux horaires très souples, les vôtres ; qui, en plus ne sont pas rémunérées, ce qui leur donne encore plus de valeur ! Distribuer les Bulletins, remonter des informations sur le dysfonctionnement des Services, proposer des aménagements utiles à tous, dans le domaine de la Sécurité ou de la Voirie ! Vous avez, ci-contre la liste des téléphones utiles pour alerter l'Association. Ne vous privez pas !!!*

*Le Projet Coty va nous prendre beaucoup de temps et d'énergie, à tous ! Mais il permettra de rédiger des propositions d'aménagement qui ne seront certainement pas toutes suivies d'effet mais qui seront l'expression de nos souhaits.*

*Ce Bulletin vous a peut-être surpris par sa taille. Là aussi, nous faisons peau neuve ! Le format des Bulletins précédents était trop chargé : nous ne pouvons*

*pas tout dire, faute de place, et les caractères étaient trop petits pour tous ceux que l'âge contraint à des lunettes qui ne sont jamais les bonnes !*

*Comme toute médaille a son revers, ce moyen d'information à le sien : son prix. Si nous ne pouvons pérenniser la formule, faute de cotisants, nous n'hésiterons pas à faire marche arrière mais, quel que soit le support, nous ne vous laisserons pas sans nouvelles. Faites nous part de votre appréciation par e-mail, téléphone ou courrier, cela nous rendra service !*

*Dernier projet que nous espérons mener à bien cette année : la mise en route d'un Site Internet. Ce n'est pas le démon du modernisme qui nous a piqués, mais il faut vivre avec son temps et communiquer avec les moyens les plus performants. Nous sommes en recherche d'informaticiens de bon niveau qui pourraient nous aider à mettre sur pied et surtout à assurer la durée de ce bel outil.*

*Il faut qu'en fin 2015 notre territoire soit « pitrichachanisé\* » à plus de 50%.*

**Le Président**

*\* Répétez dix fois !*

### **Pour nous joindre**

[pitrichacha@sfr.fr](mailto:pitrichacha@sfr.fr)

### **Adresse Postale**

11, Rue Noël Bizien  
37100 TOURS

### **Téléphones**

Président : JM. AILLET  
02 47 54 41 34  
Secrétaire : P.NOULIN  
02 47 51 44 05  
Trésorier : G.PERRIN  
02 47 41 30 69

### **COMMISSIONS**

**Urbanisme :**  
A.VIGNERON  
02 47 51 56 41

### **Circulation-voirie**

J-P. FRANCOIS  
09 50 42 54 84

### **Sécurité**

J-L FRIEH  
02 47 41 13 81

### **Solidarité seniors**

A-M. BRUNETEAU  
02 47 41 36 09

Et bientôt un site  
Internet !

## ***L'Assemblée Générale extraordinaire du 29 Janvier 2015***

En présence d'environ 170 personnes dont 137 adhérents de Pitrichacha présents (109) ou représentés (28 pouvoirs) le Président ouvre la séance à 20.40 h.

Plusieurs personnes habitant au nord de l'avenue Maginot, en particulier rue François-Hardouin, ont demandé l'assistance de notre Association pour les aider à résoudre les problèmes d'urbanisme auxquels ils sont confrontés. Pour assurer l'efficacité de notre intervention il est indispensable d'élargir la compétence territoriale de Pitrichacha en ajoutant au secteur géographique d'action prévu dans nos statuts celui compris entre l'avenue Maginot, la rue des Bordiers et la rue Daniel-Mayer. Il est proposé de modifier en ce sens les statuts de Pitrichacha.

L'article 4 devient :

**« Le périmètre d'action de l'association est constitué par la zone délimitée par :**

**A L'OUEST : l'avenue de la Tranchée et la rue des Bordiers ; AU NORD : la rue Daniel Mayer, le Rond Point Archambault, l'avenue Maginot, le Carrefour de la Marne ; A L'EST : le Bd Maréchal Juin ; AU SUD : la rue de la Pierre, la Rue Trianon, la rue Devildé, la Rue St Barthélémy.**

Mise aux voix, cette proposition est adoptée à l'unanimité. La modification sera signalée à la Préfecture.

Le Président remercie l'assistance et clôt la séance à 20.50 h.

## *L'Assemblée Générale ordinaire du 29 Janvier 2015*

Dès la fin de l'A.G.E nous voilà repartis pour l'A.G.O, notre réunion annuelle où on se dit tout ... à commencer par la complainte du trésorier qui devient très fataliste ! Quant à l'Urbaniste de service, il n'a pas fini de râler... et il a de la matière !

### ***Rapport financier :***

Présenté par **Gérard PERRIN** :

Recettes de l'exercice 2161,29 € dont 1638 € de cotisations et 366 € de dons. Dépenses 1314,88 € dont 852,50 € pour l'édition des bulletins d'information. Le reste correspond aux frais d'assemblée générale (231,70 €) et diverses menues fournitures. Au 31 décembre 2014 il restait 681,06 € en banque et 169,43 € en caisse. Le compte d'épargne est inchangé à 2996,09 € à défaut d'avoir reçu notification des intérêts de 2014.

Le rapport du Trésorier est approuvé à l'unanimité.

La fabrication d'un bulletin revient à 250 €. Une augmentation légère de la cotisation permettrait l'édition d'un numéro supplémentaire dans l'année qui sera utile eu égard à l'agrandissement du secteur de compétence de l'association. Après discussion il est décidé de porter la cotisation annuelle à 8 €. Cette décision prendra effet au 1er janvier 2016.

Le principe du règlement des cotisations auprès des collecteurs de proximité sera maintenu. Une carte d'adhérent a été créée. Elle sera remise après paiement de la cotisation, annotée de l'année de règlement, et pourra être utilisée lors des votes en assemblée générale

### ***Rapport d'activité :***

Présenté par **Alain VIGNERON**

A la pétition transmise à l'ancienne municipalité il a été répondu que les permis de construire accordés étaient tous conformes au plan local d'urbanisme (P.L.U.), que l'architecture mise en œuvre était conforme aux règles modernes de construction, que la consultation préalable des riverains des constructions nouvelles n'était pas prévue dans la procédure qui est conflictuelle et non pas consensuelle. Exit la municipalité. La nouvelle municipalité envisageait une modification du P.L.U., un ralentissement de la politique de densification. Un comité stratégique de révision de l'urbanisme va être mis en place. Il consultera les associations intéressées, comme la nôtre.

A.VIGNERON passe ensuite en revue les principales difficultés qui se sont présentées jusqu'à présent : **Architecture inadaptée** : constructions d'immeubles de grande hauteur pratiquement collés à des pavillons ou à l'aplomb de trottoirs étroits ; abus systématique de bâtiments sans toiture en forme de blockhaus qui offensent les habitudes architecturales de la région ; hauteur excessive des immeubles dans des quartiers pavillonnaires, et en particulier ceux qui

comportent des attiques jusqu'à deux niveaux supplémentaires qui s'ajoutent à la hauteur autorisée par le permis de construire

**Parkings insuffisants** : nombre insuffisant de places de parking prévues par chaque permis. L'augmentation de l'usage du tramway n'interdit pas aux usagers de posséder une voiture.

**Raréfaction des espaces verts** déjà peu nombreux, au mépris des recommandations affirmées par le commissaire lors de l'enquête publique du P.L.U.



Exemples d'architecture inadaptée



Avenue Maginot

Rue Jeanne d'Arc



**Résidence du Cèdre au Christ-Roi** : Un recours avait été introduit contre certains vices de forme et l'insuffisance de places de stationnement. Un dialogue s'est institué avec le promoteur ICADE permettant de prendre en compte des requêtes de riverains

**Rue Jacques-Decour** dont le projet a été modifié à plusieurs reprises.

**Rue de la Pierre** : Un collectif de riverains a engagé un recours. En suite à la visite du Maire sur place promesse a été faite de respecter l'espace vert et la biodiversité locale avec un projet proposant une meilleure intégration. Nous craignons que ces mesures ne soient pas suffisantes pour préserver cette biodiversité.

**Résidence des Petits Princes** : Le promoteur a tenu une réunion préalable avec les riverains, à l'issue de laquelle un consensus est intervenu.

Depuis presque dix ans l'ensemble du quartier souffre des nuisances des nombreux chantiers (bruits boues, poussières, circulations de gros engins et de camions, encombrement des trottoirs)). Il apparaît que les urbanistes et promoteurs ont totalement ignoré l'impact de leur travail sur la vie des riverains.

Quelques changements se sont quand même produits. Les contacts entre les promoteurs et les riverains des constructions sont plus fréquents en attendant d'être systématiques. En architecture les toitures traditionnelles réapparaissent. Nos suggestions commencent à faire leur chemin auprès des élus

En ce qui concerne la voirie, l'aménagement de la rue Groison s'achève. Une dernière réunion a eu lieu à la mi-décembre. Les travaux vont s'échelonner de la fin janvier à la fin juin 2015

On note qu'un certain nombre de rues ont été réparées au cours de l'année. Pour la place Coty les marquages au sol effacés par l'usage seraient à refaire et il serait bon d'y replanter quelques arbres.

Place Pilorget, il conviendrait de prévoir des dispositifs pour limiter le stationnement sauvage des voitures et de faire apparaître par un pavage différencié les endroits qui comportent un dénivellement, même léger (plusieurs incidents ont été notés).

Une discussion s'engage : On signale des pavés descellés à l'arrêt du tramway Christ-Roi, un poteau en béton armé qui s'effrite dangereusement rue du Président-Coty.

Le rapport d'activité est applaudi et approuvé à l'unanimité.

### Rapport moral Présenté par Jules-Marie AILLET

L'année 2014 a été une année « bousculée », une année « d'espérance et d'impatience.

**Une année bousculée** : Dès le début par le lancement d'une pétition contre une politique d'urbanisme excessive et envahissante. 52 personnes ont participé à la collecte des 1500 signatures.

**Une année d'espérance et d'impatience** : à deux reprises le Président a rencontré le Maire qui a promis une réunion avec les adjoints chargés de l'urbanisme, de la voirie, de la circulation et de la sécurité. Puis il lui a écrit le 10 avril, le 16 juin et le 3 septembre. Sans réponse il a ensuite écrit le 12 septembre à M. MASSOT adjoint « circulation », le 13 à M. LEBRETON adjoint « sécurité » et le 15 à Mme LE SOUËF adjointe « espaces verts ». Les réponses ont été immédiates et les intéressés ont été rencontrés.

**2015 sera une année de développement.** D'abord géographique avec l'arrivée du triangle Maginot-Bordiers-Mayer qui doit comprendre environ un millier d'habitants. On peut espérer qu'il s'ensuivra une augmentation substantielle du nombre des adhérents de l'association. Par ailleurs, ce pourrait être l'occasion d'un **rajeunissement des cadres**. Le bureau comporte deux octogénaires et, deux septuagénaires. Il est temps de faire place aux jeunes.

On s'efforcera **d'améliorer la convivialité** en favorisant, la saison venue, les repas des voisins. Pratiquement chaque année une rue s'ajoute à celles qui pratiquent déjà.

**Développement du civisme** sous toutes ses formes : participation aux cérémonies officielles

**Amélioration de l'organigramme de Pitrichacha.** Le président, le trésorier et le secrétaire annoncent d'ores et déjà leur départ pour l'année prochaine. Il est souhaitable de créer dès maintenant un poste de secrétaire adjoint et un de trésorier adjoint. Nous voudrions créer un poste d'informaticien pour administrer un site Internet et gérer le fichier des adhérents.

Il nous paraît intéressant de lancer un projet d'aménagement de la place Coty vu par des citoyens « non urbanistes ». Dans un premier temps il sera procédé à un recensement des idées. (voir p.4)

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Le Président lève la séance à 22.50 h. en invitant les participants au traditionnel pot de l'amitié.

## *Commission Sécurité*

*Invité à notre A.G. le Commandant BOYER, Directeur de la Police Municipale, a fait une courte déclaration. Nous poursuivons avec lui les travaux de mise en place de « Voisins Vigilants » (pour nous « voisins solidaires » depuis 2010). Une réunion technique se tiendra dans les locaux de la Police Municipale le 5 Mars prochain.*

**L'opération « Tranquillité vacances » est désormais en vigueur chaque jour de l'année depuis 2014. Pour toute absence, même d'une journée, il suffit de se signaler à la mairie sur son site internet ou par téléphone. Une surveillance sera effectuée par la police municipale. Il est précisé que le nombre de cambriolages sur Tours-Nord a sensiblement diminué en 2014. La police municipale sera à la disposition pour faciliter la mise en place de l'opération « voisins solidaires ».**

## *Attention au Frelon Asiatique !*

C'est avec la chute des dernières feuilles que nous avons constaté la présence inhabituelle, au sommet d'un arbre de notre jardin, d'une poche de plusieurs dizaines de cms de diamètre, telle une baudruche. Renseignements pris, il s'agit d'un nid de frelons asiatiques, frelon à pattes jaunes ou encore « *vestina velutina* ». Arrivée en France en 2005, avec des produits d'importation, cette espèce a montré son caractère invasif et nuisible vis-à-vis des abeilles domestiques. Elle s'est avérée agressive et dangereuse pour l'homme en cas de piqûres multiples, d'autant plus si le frelon est proche de son nid qui peut se situer à faible hauteur, sous des tas de branches, dans des haies ou des abris. L'éradication du nid devra donc être confiée à un professionnel qualifié, et se faire plutôt dans la période

## *Frelon Asiatique (suite)*

de février à septembre, avant que les reines et les mâles ne quittent le nid. Il convient, dans tous les cas, d'alerter la Mairie qui se chargera, avec la Fédération départementale de défense contre les organismes nuisibles (FREDON 37) de suivre ce dossier, notamment le recensement des nids et la demande éventuelle d'aide financière à leur destruction.

Pour plus d'informations : <http://www.fredon-centre.com>

## *Les excuses du Bureau*

Suite à un malentendu, nous avons du avancer notre A-G de 24 h. Nous avons pu prévenir par courrier nos 186 Associés, leur demandant de relayer cette modification dans leur environnement. Elle a paru sur la Nouvelle République du Lundi 26 Janvier. Des affichettes ont également été posées chez les commerçants de nos quartiers. Ces mesures n'ont pas été suffisantes puisque certains habitants de notre zone nous ont fait part de leur désappointement et aussi de leur colère (et oui !).

A tous, nous présentons nos excuses et nos regrets de leur avoir fait manquer un grand moment de notre vie associative !

## *Le Boucher de la Place Coty*

Un nouveau boucher s'est installé depuis plusieurs mois dans la Boucherie de la Place Coty. Au dire de certains de nos voisins, il connaît son affaire et il a déjà fidélisé une clientèle. Mais elle est encore insuffisante pour qu'il puisse faire face à ses charges. Alors que nous souhaitons réhabiliter cette Place, la disparition d'un commerçant serait pour nous un échec ! Alors aidons le par notre pratique, au moins une fois...et gardons notre boucher !

## *Le parapluie*

06 18 31 96 11

Lors de l'Assemblée Générale, un parapluie s'est échappé

Mais avant de quitter la salle, dans un coin nous l'avons trouvé !

Il ne dit rien, il est aimable, il est bien nourri, bien logé

Mais pour nous, il n'est pas rentable, vous devez le récupérer !

## **Le Projet « Place Coty »**

Lorsque, au cours de notre Assemblée Générale du 29 Janvier, nous vous avons annoncé la sortie de ce « Projet », nous avons soudainement entendu un grand silence ! Il est vrai que le réaménagement de la Place Coty a été mis à la mode à plusieurs reprises par le passé et qu'une nouvelle sortie du « serpent de mer » ne pouvait que provoquer un instant d'étonnement suivi de multiples points d'interrogation ! C'est vrai, cette fois ? Alors ? C'est quoi ? On goudronne la Place ? On fait un marché couvert ? Un parking souterrain ?

Désolés, nous n'en savons rien ! Mais comme les choses qui n'arrivent jamais peuvent bien survenir un jour, il n'est pas impossible que nous ne soyons brutalement privés de Marché et de stationnement, sans préavis et sans consultation préalable, avec pour toute consolation un « vous verrez, ce sera mieux après et de toute façon c'était programmé depuis plusieurs années ».

Alors, avant qu'une telle situation ne nous tombe sur la tête, et que nos marchands de salades ne soient remplacés par des tractopelles, nous avons décidé de faire connaître nous-mêmes, à nos élus, ce que nous pensions convenable pour un Coty « pitrichachien » !

C'est tout simple ! Il faut un peu de bon sens, un peu de rêve, un peu de nostalgie, un peu d'anticipation...de bons échanges avec les voisins et nous pourrons ainsi proposer à notre Maire un projet de « place du village » pour plusieurs générations !

La seule manière de faire un travail réussi, propre, qui synthétise vraiment l'ensemble de nos souhaits, c'est de les exprimer avec notre cœur, et avec un maximum de précisions. Pour ce faire, nous vous fournirons un questionnaire qui guidera votre réflexion et auquel vous pourrez rajouter vos idées personnelles. Tous les questionnaires seront analysés et les résultats devraient être remis à la Mairie avant la fin de l'année.

Une « Commission Temporaire » va être créée incessamment au sein du Conseil d'Administration pour mener à bien ce travail qui va être long et prenant. Nous serons ravis d'accueillir les volontaires qui mettront à la disposition de tous leur temps et leur bonne volonté ; faites vous connaître sans tarder si vous pensez que vous pouvez distribuer les questionnaires à vos voisins immédiats, les aider éventuellement à les remplir, et collecter les résultats.

Une réunion de tous les « volontaires distributeurs » aura lieu à Gentiana fin Mars ou début Avril. Le mode opératoire vous sera précisé et vous y serez invités par mail ou téléphone.

Nous attendons votre réponse et (entre nous) nous comptons beaucoup sur votre enthousiasme !

Le Président

Le Questionnaire portera sur la voirie, le marché hebdomadaire, les accès, les parkings, les transports, l'animation au quotidien, les commerces, l'esthétique du lieu. Une large place sera consacrée aux idées de chacun qui pourraient ne pas être abordées dans le questionnaire.

La Commission Temporaire sera dirigée par un membre du Conseil d'administration qui sera en contact régulier avec tous les « Volontaires distributeurs » pour veiller à l'avancement des travaux et aplanir les difficultés rencontrées par chacun. Des réunions particulières pourront être programmées à son initiative, auxquelles assistera un membre du Bureau pour assurer une coordination d'ensemble.

Nous avons là une magnifique occasion d'assurer la cohésion de tous nos voisins sur un sujet qui nous intéresse tous. Nous devons apporter notre contribution à l'aménagement de notre Cité.

**C'est aussi ça, le « vivre ensemble » !**